Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SANYTOL DÉSINFECTANT LINGETTES 4 ACTIONS

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: 279/21/L-M00-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

LU-0026947-0006

Table des matières

Informations administratives	
	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	
•	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

SANYTOL DÉSINFECTANT LINGETTES 4 ACTIONS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	GRUPO AC MARCA S.L.
Adresse	Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne

Numéro de l'autorisation

279/21/L-M00-000 1-3

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

Date de l'autorisation

Date d'expiration de l'autorisation

LU-0026947-0006 21/10/2021 18/10/2031

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Adresse du fabricant

Emplacement des sites de fabrication

Grupo AC Marca, S.L.

Avda Carrilet Nº 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne

Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Espagne

Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 8515 Bigues i Riells - Barcelona Espagne

Jana Čermáka 124 28201 Přišimasy République tchèque

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem
Adresse du fabricant	Arkelsedijk 46 4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Arkelsedijk 46 4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A.
Adresse du fabricant	Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Jungbunzlauer S.A. Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	0,9
1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	1-Decanamine, N,N- dimethyl-, N-oxide	Substance non active	2605-79-0	220-020-5	0,4575
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Substance non active	68515-73-1	500-220-1	0,396
1-Deoxy-1-(methyl-(C8- 10- (even)alkanoyl)amino)-	1-Deoxy-1-(methyl-(C8- 10- (even)alkanoyl)amino)-	Substance non active	1591782-62-5	816-846-6	0,6875
1-Hydroxyethylidene-1,1-diphosphonic acid	Sodium benzoate	Substance non active	2809-21-4	220-552-8	0

2.2. Type de formulation

WI - Lingettes				
----------------	--	--	--	--

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Éliminer le contenu dans le respect de la législation nationale (centre de recyclage).

Éliminer le récipient dans le respect de la législation nationale (centre de recyclage).

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Lingettes pour la désinfection des surfaces

Type de produit

développement)

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de

Nom scientifique: other Nom commun: Bactéries Stade de développement: -

Nom scientifique: other Nom commun: Levures Stade de développement: -

Nom scientifique: other Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: -

Domaine d'utilisation	Intérieur
	Intérieur
	Désinfection des surfaces (zones non médicales)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:
	Essuyage
Taux et fréquences	Taux d'application: Taux d'application : 2 lingettes/m² Dilution (%): -
d'application	Nombre et fréquence des applications: Taux d'application : 2 lingettes/m²
	Temps de contact : 5 minutes Température ambiante
Catágorio(a) divitilianteura	Grand public (non professionnel)
Catégorie(s) d'utilisateurs	
Dimensions et matériaux	Flowpack contenant de 3 à 120 lingettes multicouches en cellulose
d'emballage	Plowpack contenant de 3 à 120 inigettes multicouches en cenulose
4.1.1 Consignes d'utilisation	spécifiques
- Inutile de rincer	
4.1.2 Mesures de gestion des	s risques spécifiques
_	
	ications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects,
l'environnement	secours et les mesures d'urgence pour protéger
-	
4.1.4 Le cas échéant, les inst emballage	tructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son
-	

Conditions aé	énérales d'utilisation
Containiono ge	
1. Consignes d'	utilisation
Respecter les instruction	ons d'utilisation.
Respecter les conditior	ns d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).
	stés contre les virus enveloppés, y compris les souches de Coronavirus 229E (souche représentative de s) et de grippe A (souche représentative de l'épidémie de grippe H1N1).
nformer le détenteur d	e l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.
Appliquer uniquement	sur des surfaces non poreuses.
√eiller à bien imprégne	er les surfaces et à laisser agir pendant la durée adéquate.
_aisser sécher la surfa	ce traitée.
Pour les lingettes multi	pack, refermer l'emballage après ouverture.
2. Mesures de g	

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être ôtées facilement. Continuer à rincer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
- Ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Contacter le centre antipoison. Consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'ingestion de grandes quantités de produit. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (d'aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos dans une position confortable pour respirer. Consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) et consulter immédiatement un médecin.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- Si un avis médical est nécessaire, garder le récipient ou l'étiquette du produit à portée de main.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Éliminer les produits non utilisés, leurs contenants et autres déchets conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
- Ne pas se débarrasser du produit non utilisé dans le sol, les cours d'eau, les canalisations (éviers, toilettes...) ni les caniveaux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : deux ans
- Ne pas conserver à une température supérieure à 35 °C.
- Protéger du gel
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux ou animaux domestiques non ciblés.

6. Autres informations	
-	